



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 7106

Texte de la question

M Dominique Baudis attire l'attention de M le Premier ministre sur les revendications des anciens combattants en Afrique du Nord. Une plate-forme commune a leurs associations a été présentée au secrétaire d'Etat aux anciens combattants ou trois volets sont abordés : celui de l'égalité des droits, celui des invalides et enfin celui des retraites. Les anciens combattants d'Afrique du Nord attendent toujours une réponse claire de l'Etat qui prendrait en compte leurs légitimes préoccupations. Il lui demande de bien vouloir indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement attache une attention toute particulière aux épreuves subies par les anciens combattants d'Afrique du Nord. Au plan de l'égalité des droits, en ce qui concerne les conditions d'attribution de la carte du combattant, une étude est actuellement menée en liaison avec le ministère de la défense, en vue d'exploiter les archives de la gendarmerie pour comparer le positionnement des unités dans lesquelles étaient affectés les militaires du contingent avec celui des unités de la gendarmerie. Pour ce qui concerne plus précisément la question des invalidités imputables au conflit d'Afrique du Nord, un projet de décret modifiant le guide barème des invalidités pour la partie relative aux troubles psychiques est en cours d'examen interministériel. Afin de remédier à la situation parfois dramatique des anciens combattants d'Afrique du Nord, chômeurs en fin de droits, un amendement portant création d'un fonds de solidarité en faveur de ceux d'entre eux qui sont en situation de chômage de longue durée et âgés de plus de cinquante-sept ans a été adopté à l'unanimité, lors de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale. Ce fonds est doté pour 1992 d'un budget de 100 millions de francs et permettra d'accorder aux anciens combattants les plus démunis un complément de revenu mensuel leur assurant un niveau de vie digne de leur mérite.

Données clés

Auteur : [M. Baudis Dominique](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7106

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3693